

Assemblée communale du 15 avril 2026

PROCES-VERBAL

Présidence : Pascal Lauber
Présents : 49 citoyennes et citoyens
Scrutateurs : M. Christian Wyssmüller
M. Florian Scyboz

Assemblée ouverte à 20h01.

Au nom du Conseil communal, M. Pascal Lauber, Syndic, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de nous accorder leur soirée.

Cette assemblée est un peu particulière puisqu'il s'agit de la dernière de plusieurs personnes et de la 1^{ère} de notre nouvelle administratrice des finances en la personne de Madame Isabelle Broillet à qui je souhaite beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions commencées il y a 2 jours ! Je dois également excuser Helena Domingues qui a eu un petit accident et qui se trouve à l'arrêt pendant plusieurs semaines ainsi que notre Conseiller Samuel Barras qui est aussi absent

Cette assemblée a été convoquée d'après les dispositions de l'article 12 de la loi sur les communes, soit par :

- annonce dans la Feuille Officielle no 13, du 27 mars 2026
- avis au pilier public
- envoi d'une circulaire tous ménages
- rappel dans le bulletin d'information communal no 72

Pour rappel, l'assemblée est enregistrée, ce qui facilite la rédaction du PV. Lors des interventions, un micro vous sera tendu et il vous est demandé de vous annoncer par votre nom et prénom.

Tractanda

1. **1. Procès-verbal du 10 décembre 2025** (ne sera pas lu, il est à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la commune)
2. **Comptes 2025**
 - 2.1. Présentation du compte de résultats
 - 2.2. Présentation du compte des investissements
 - 2.3. Rapport de l'organe de révision
 - 2.4. Rapport de la commission financière
 - 2.5. Approbation des comptes
3. **Approbation du Règlement sur les tarifs de l'AES**
4. **Demande de crédit supplémentaire de CHF 75'000.— pour la construction des Moloks**
5. **Rapport de gestion 2025 du Conseil communal**
6. **Divers**

Tractanda 1 : Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024

Pascal Lauber : Le procès-verbal figure comme d'habitude sur notre site internet. Je vous rappelle qu'il est également à disposition au bureau communal. Avez-vous des questions ou des remarques sur ce dernier procès-verbal ?

Aucune question ou remarque. L'approbation du procès-verbal est soumise au vote.

VOTE POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 DECEMBRE 2025

**47 OUI
0 NON
2 ABSTENTIONS**

Le procès-verbal du 10 décembre 2025 est adopté.

Tractanda 2 : Comptes 2025

2.1 Présentation du compte de résultats

Les chiffres en surbrillance sont présentés à l'écran et commentés par Pascal Lauber.

Pascal Lauber poursuit avec les habituelles remarques sur les charges liées.



Remarques sur les charges liées

Niveau cantonal	Fr. 853'411,45
Soit 27%	
Intercommunal	Fr. 1'101'300,56
Soit 35%	
Total	Fr. 1'954'712.01
	62%

On constate une augmentation de 4% pour les charges régionales par rapport aux comptes de l'année 2024.

Pascal Lauber présente également les indicateurs financiers MCH2

INDICATEURS FINANCIERS MCH2	
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-143.64%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	127.66%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.02%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	107.44%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	17.34%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	4.24%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-5'372
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	16.86%

Il s'agit des outils standardisés pour évaluer la santé financière des communes suisses.

Le taux d'endettement exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette.

Le degré d'autofinancement renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. La moyenne des communes FR est de 57%.

La part des charges d'intérêts renseigne sur la part des revenus courants qui est consacrée au paiement des intérêts nets de la dette.

La dette brute par rapport aux revenus renseigne sur l'importance de l'endettement.

La proportion des investissements mesure l'activité au niveau des investissements réalisés et son effet sur l'endettement net.

La part du service de la dette détermine la part des charges financières induites par les dettes contractées, à savoir les charges d'intérêts et d'amortissements, mesurée par rapport aux revenus. L'endettement net par habitant est une donnée également utilisée pour apprécier le poids des investissements ayant nécessité le recours à l'emprunt. Jusqu'à – 1'000 est considéré comme excellent.

Le taux d'autofinancement renseigne sur la proportion des revenus que la commune peut consacrer au financement de ses investissements

2.2 Présentation du compte des investissements

Les chiffres en surbrillance sont présentés à l'écran et commentés par Pascal Lauber.

2.3 Rapport de l'organe de révision

2.4 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à la commission financière pour la présentation des rapports susmentionnés. Ceux-ci sont lus par M. Christian Grandjean, Président.

2.5 Approbation des comptes

Pascal Lauber : Avez-vous des questions soit pour le Conseil communal soit pour la commission financière ?

Aucune question ou remarque.

VOTE POUR L'ACCEPTATION DES COMPTES 2025

43 OUI
1 NON
1 ABSTENTION

Les comptes 2025 sont adoptés.

Tractanda 3 : Approbation du Règlement sur les tarifs de l'AES



Modification du Règlement
sur les tarifs de l'AES

Annexe au Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES)

Les tarifs maximaux, au sens de l'art. 12 al. 1 du règlement, ne dépasseront pas, par enfant, les montants suivants :

- Taxe annuelle d'inscription	60.00 francs
- Prix horaire de l'accueil	15.00 francs
- Repas de midi	15.00 francs 14.00 francs
- Goûter	3.00 francs 2.00 francs

Subvention communale :

Elle s'élève au maximum à 90% du tarif et diminue en fonction du revenu total du ménage, pour lequel sont pris en compte tous les revenus, à savoir :

- salaires bruts moins les cotisations sociales ordinaires AVS-AC-LAA-LPP
- allocations familiales
- pensions alimentaires
- rentes

Aucune subvention n'est accordée :

- sur la taxe annuelle d'inscription
- sur les prix du repas de midi et sur le prix du goûter
- sur les tarifs lorsque le revenu total du ménage dépasse 136'000.-- francs
- sur les tarifs lorsque la fortune imposable (code 7.91 de l'avis de taxation) dépasse le montant de 250'000.-- francs
- aux élèves qui ne sont pas domiciliés à Morlon

Rabais (art. 12 al. 2 du règlement) :

Au maximum 10% sur les tarifs (repas exclu) pour chaque enfant d'une famille dès que deux enfants sont inscrits et l'application du tarif maximal.

Pascal Lauber : La modification du règlement sur les tarifs de l'AES intervient en accord avec la Ville de Bulle. Cette modification ne devrait pas poser trop de problème puis-ce qu'il s'agit de baisser le coût du repas de midi qui diminue d'un franc et qui passe à 14 au lieu de 15 et de diminuer le prix du goûter de 2 francs.

Avez-vous des questions sur la modification de ce règlement ?

Aucune question.

VOTE POUR L'ACCEPTATION DE LA MODIFICATION DU REGLEMENT SUR LES TARIFS DE L'AES

47 OUI
0 NON
2 ABSTENTIONS

La modification du Règlement sur les tarifs de l'AES est acceptée.

Tractanda 4 : Demande de crédit supplémentaire de CHF 75'000.- pour la construction des Moloks

- Contraintes principales
 - Église : muret + canalisations
 - Arrêt de bus de la Croix : pente → installation en escalier ; terrain à tenir et à aménager pour garantir la stabilité
- Constat
 - Projet plus complexe que les standards de référence
 - Adaptation nécessaire pour garantir la qualité
- Situation financière
 - Coût total : CHF 225'000.-
 - Crédit complémentaire : CHF 75'000.-
- Sans crédit complémentaire
 - Pas d'installation de Moloks
 - Problèmes de collecte des déchets

Ce crédit complémentaire ne vise donc pas à améliorer le projet, mais bien à permettre sa réalisation.

Pascal Lauber : Pour ce point de l'ordre du jour, je cède la parole au conseiller communal André Grangier.

André Grangier : Lors de l'assemblée communale de décembre 2024, la population a accepté la création de deux nouveaux points de collecte enterrés pour les déchets, de type Molok, l'un situé à l'arrêt de bus de La Croix et l'autre à proximité de l'église. Le crédit accordé pour la réalisation de ces installations s'élevait à CHF 150'000.—.

Lors de l'établissement de ce budget, les estimations se sont basées sur l'expérience de la Ville de Bulle, qui dispose déjà de plusieurs installations similaires. Ces estimations correspondaient à des installations relativement standard. Toutefois, lors de l'étude plus détaillée du projet et de l'analyse des conditions sur place, il est apparu que les deux emplacements présentent certaines contraintes techniques qui engendrent des travaux supplémentaires.

Du côté de l'église, la réalisation du point de collecte nécessite notamment la démolition partielle d'un muret existant afin de permettre l'installation des conteneurs enterrés. Ce muret devra ensuite être reconstruit une fois les travaux terminés. De plus, la présence de canalisations dans le sous-sol impose de prendre des précautions particulières lors de l'exécution des travaux.

À l'arrêt de bus de La Croix, la configuration du terrain présente une pente qui nécessite des adaptations spécifiques pour l'installation des Moloks. Ceux-ci doivent être implantés en escalier afin de s'adapter au profil du terrain. Cette configuration implique des travaux supplémentaires par rapport à une installation standard. Il est en effet nécessaire de garantir la stabilité du terrain non seulement pendant la phase de travaux, mais également à long terme après la mise en place des installations. Ces mesures sont indispensables afin d'assurer la sécurité, la durabilité de l'ouvrage et une intégration correcte des Moloks à cet emplacement.

Ces éléments techniques n'étaient pas entièrement identifiables lors de l'estimation initiale et entraînent un coût plus élevé que prévu. Par ailleurs, certaines prestations avaient probablement été sous-estimées au départ, les premières estimations se basant sur des situations plus simples.

Afin de pouvoir réaliser le projet tel qu'il a été accepté par la population et garantir une installation durable et de qualité, un crédit complémentaire de CHF 75'000.— est aujourd'hui nécessaire. Le coût total du projet s'élèverait ainsi à CHF 220'000.—.

Ce crédit complémentaire permettra de mener à bien la réalisation de ces deux points de collecte.

Béatrice Baud Wernli : Pourquoi ces réflexions n'interviennent que maintenant et combien de temps cela va-t-il prendre pour que les moloks soient installés. Et si le crédit n'est pas accepté et qu'il n'y a pas de moloks, que fera-t-on de nos déchets.

André Grangier : Quand on a établi le budget en septembre-octobre 2025, ces points n'étaient pas encore apparus. Par ailleurs, comme je l'avais dit en décembre 2025, on a dû changer de bureau d'ingénieurs, ce qui prend du temps.

Si le crédit est refusé, on devra trouver une autre solution pour la gestion des déchets, mais je n'ai pas de plan B actuellement. Mais vu la bonne santé financière de notre commune, je pense qu'on peut se permettre ce crédit supplémentaire.

Olivier Scyboz : N'y aurait-il pas possibilité de trouver des endroits plus plats pour les poser.

André Grangier : Les endroits ont été choisis en fonction de leur accessibilité pour le dépôt des déchets sur l'axe principal du village. Il n'y a pas d'autres endroits disponibles.

Christiane Comte : Les moloks seront pour quoi et quels sont leurs dimensions.

André Grangier : Les moloks seront pour les déchets ménagers et le papier. Ils ressembleront aux moloks situés à la rue de la Sionge. Si vous voulez plus de précisions, je prendrai contact avec vous.

Christiane Comte : Vous être très en retard sur le planning prévu.

André Grangier : Effectivement, nous ne sommes pas en avance. Toutefois on ne peut pas mettre les moloks avant d'avoir reçu le crédit supplémentaire et leur mise à l'enquête.

Jean Yerly : Ne peut-on pas trouver une solution moins chère.

André Grangier : Non.

Christian Grandjean : lit le rapport de la commission financière et précise qu'au terme de cette législature 2021-2026, la commission financière, composée de Mesdames Martine Gapany et Laurence Grandjean ainsi que Messieurs Pierre-Yves Binz, Steve Bulgarelli et votre serviteur, tient à souligner l'atmosphère constructive et positive qui a prévalu dans les rapports avec l'autorité communale même lorsqu'apparaissaient certaines divergences. Son président tient à remercier sincèrement ses collègues de la commission pour la disponibilité, la collaboration et le soutien n'excluant pas un esprit critique mais toujours à la transparence permettant ainsi l'élaboration de préavis consensuels. Merci de votre attention.

Pascal Lauber : Avez-vous des questions ?

Aucune question.

**VOTE POUR L'ACCEPTATION DU CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE
CHF 75'000.- POUR LA CONSTRUCTION DES MOLOKS**

**40 OUI
4 NON
5 ABSTENTIONS**

Le crédit supplémentaire de 75'000.- francs est accepté.



Pascal Lauber : Je dois avouer que cela me fait tout drôle car c'est, comme tu viens de le dire mon cher Christian, ta dernière prise de parole, après 25 ans de service au sein de cette importante commission.

Alors, c'est le moment choisi pour t'adresser quelques mots.

Cher Christian,

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de plaisir — et une certaine émotion — que nous prenons un moment pour te remercier pour ces 25 années au service de notre commune en tant que membre, puis président de la commission financière.

25 ans, c'est impressionnant. Cela représente seulement trois syndicats mais des dizaines de budgets, d'innombrables séances, des décisions importantes... et sans doute quelques débats animés aussi ! Mais à travers tout cela, tu as toujours su apporter une vision claire, un sens des responsabilités et un engagement sans faille.

Tu as été un pilier pour cette commission. Grâce à ton expérience et à ta rigueur, la population a toujours eu une totale confiance en toi. Les discussions étaient cadrées, les décisions réfléchies, et les finances de la commune entre de bonnes mains.

Mais ce qui me vient aussi à l'esprit — c'est cette petite tradition qui rendait nos séances si particulières... Parce qu'entre-nous, une séance de travail ne se terminait jamais vraiment sans un verre de vin rouge.

On pourrait presque se demander si certaines décisions n'étaient pas encore meilleures après ce moment convivial ! En tout cas, cela reflète bien ton esprit : sérieux dans le travail, mais toujours avec cette touche humaine et chaleureuse qui fait toute la différence.

Pour ma part, j'ai eu la chance de partager 4 années à tes côtés au sein de cette commission. 4 années durant lesquelles j'ai pu apprécier non seulement ton expérience, mais aussi ta manière de rassembler, d'écouter et de faire avancer les choses avec calme et bon sens. Tu n'es donc pas étranger à la suite de mon engagement pour notre commune.

Au-delà du président, c'est aussi la personne que nous souhaitons saluer aujourd'hui. Quelqu'un de fiable, engagé, et profondément attaché à la collectivité.

Alors aujourd'hui, nous te disons simplement merci. Merci pour ces 25 années d'investissement, pour ton temps, ton énergie... et bien sûr, pour ces moments de convivialité qui ont marqué la vie de la commission.

Nous te souhaitons le meilleur pour la suite, avec, on l'espère, encore beaucoup de bons moments autour d'une piste de danse, de randonnées ou tout simplement autour d'un verre — mais cette fois, sans ordre du jour à valider !

Encore merci pour tout, et une très belle retraite active.

Christian Grandjean : Merci pour ces mots qui me touchent.

Tractanda 5 : Rapport de gestion 2025 du Conseil Communal

COMMUNE
DE
MORLON



Rapport de gestion
de l'année 2025

Pascal Lauber : L'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo) oblige le Conseil communal à établir un rapport de gestion qu'il présente à l'assemblée communale en même temps que les comptes. Ce rapport n'est pas voté. L'assemblée communale en prend simplement acte. Ainsi vous retrouverez ce document sur notre site internet dès la semaine prochaine. Je ne peux que vous inviter à le lire car il contient de nombreuses informations sur les activités du Conseil ainsi que des explications détaillées sur le résultat financier des comptes de notre commune.

Tractanda 6 : Divers

• POSE DE GÉOPHONES



Campagne géophysique

Intervalle entre géophones: 20m
Intervalle entre lignes: 240m
Nombre de géophones: 12490
Nombre de géophones optionnels*: 1585

*Un géophone optionnel permet comme position alternative, sans adaptation de la configuration de mesure, de réaliser (par exemple) pour des raisons d'accessibilité:



Pascal Lauber : La pose des capteurs a eu lieu en ce début d'année.

• COMMISISON SÉNIORS

info
senior

La commission senior a lancé son programme pour le premier semestre 2026! Pensez à vous inscrire pour les activités restantes!

MARCHE MENSUELLE

La prochaine balade aura lieu le 21 avril à 13h30 au départ du restaurant "Le Gruyérien".
→ Inscription chez Pierrette Moret

PÉTANQUE

Participez aux prochains tournois de pétanque les 28 avril et 26 mai.
→ Inscription chez Christine Bloch

TABLE OUVERTE

La dernière table ouverte du printemps aura lieu le lundi 11 mai dès 9h00 au Gruyérien.

MINIGOLF

Le mardi 23 juin nous nous rendrons au mini golf de Charmey
→ inscription chez Jacques Aubert

info
senior

La commission senior a décidé de s'associer aux enseignantes de l'école primaire de Morlon pour proposer deux activités intergénérationnelles

OPÉRATION COUP DE BALAI

Les enfants de Morlon vous donnent rendez-vous pour l'opération coup de balai le vendredi 8 mai.

→ Inscription chez Laura Pasquier

MATCH AUX CARTES

Venez taper le carton avec les élèves de la 5H et 6H le lundi 8 juin.

→ Inscription au bureau communal



LA COMMISSION SENIOR

Laura Pasquier, Pierrette Moret, Christine Bloch, Jacques Aubert, Patrick Audemars

Laura Pasquier : Chers Citoyennes, chers Citoyens, c'est à mon tour de prendre une dernière fois la parole pour vous présenter les activités seniors de ce 1er semestre.

Le 21 avril aura lieu une marche. 2 activités pétanque sont agendées les 28 avril et 26 mai. Il y aura une dernière table ouverte le 11 mai au Gruyérien. Pour finir, les seniors se rendront au minigolf de Charmey le 23 juin.

Cette année, la commission senior a décidé de s'associer aux enseignantes de Morlon pour proposer des activités intergénérationnelles. Ainsi, nous proposons aux seniors de se joindre aux classes pour le coup de balai le 8 mai. Il y aura également un match aux cartes avec les élèves de 5H et de 6H. Pour terminer, j'aimerais adresser un merci particulier aux membres de la Commission, Pierrette, Christine, Jacques et Patrick. Votre temps et votre énergie comptent énormément et contribuent à la réussite de la politique senior dans la commune. J'entends beaucoup de retours positifs des seniors quant aux activités proposées et c'est aussi grâce à vous. C'était un réel plaisir de collaborer avec vous.

- **NONAGÉNAIRES**



90 ans



Pascal Lauber : Avec Françoise Scyboz, notre secrétaire communale, nous avons rendu visite à nos deux derniers nonagénaires à savoir M. Jean Von der Weid, à gauche, et M. Bernard Ruffieux, à droite.

- **COMMISSIONS COMMUNALES**

Pascal Lauber : Lors de la prochaine assemblée communale qui se déroulera ici-même en date du jeudi 21 mai 2026, il faudra constituer les commissions obligatoires et il me semble important de faire un point de situation.

Ainsi les personnes voulant s'engager peuvent le faire savoir directement auprès de moi-même ou auprès du bureau communal.

Commission des Séniors

• Conseiller communal

- Bloch Christine
- Moret Pierrette
- Aubert Jacques
- Cueto-Mornod Aurélie

Complète !

Commission de l'aménagement

• Conseiller Communal

- Micoulet Gaël
- Gobet Jean-Claude
- Frossard Michaël
- Stephan Laurence
- 1 personne

Commission des naturalisations

- Chappalley Marianne
- Python Gérard
- Charrière Brigitte
- 2 personnes

Commission financière

- 5 personnes

Commission de l'énergie

- Conseiller communal
- 2 personnes
- Ecoffey Stéphane

• QUESTIONS

Christiane Comte : La déchetterie verte va-t-elle rester ?

Pascal Lauber : Oui, elle va rester en tout cas cette année. L'ancien conseil a décidé de la conserver pour offrir ce service à la population. Il est toutefois déjà possible d'amener les déchets verts à Bulle.

Bruno Raboud : Actuellement il y a les travaux pour la mise en séparatif au Chemin du Motélon, côté Bulle. A-t-on envisagé de mettre les tuyaux de Morlon dans ces fouilles.

Patrick Audemars : Il y a des synergies mais il sera de toute façon nécessaire de rouvrir la route lorsqu'on fera nos travaux.

Bruno Raboud : Quand auront lieu les travaux et seront nous avisés ?

Patrick Audemars : Des relevés sont faits actuellement. On va pouvoir mettre à l'enquête bientôt. Les travaux ne peuvent pas débuter tant que les travaux de Bulle ne sont pas terminés. S'agissant de la route provisoire, elle va rester afin de permettre aux habitants de La Croix de pouvoir accéder à leur propriété pendant les travaux.

Les travaux débuteront au plus tôt fin 2025, début 2026. Vous serez avisé avant le début des travaux.

Béatrice Baud Wernli : Quand sera faite la mise à 30 km/h du quartier des Vanils ?

Pascal Lauber : Le plan a été envoyé au service des ponts et chaussées et sera publié prochainement.

Hélène Ruffieux : Ne serait-il pas possible de faire un sentier pédestre qui relie le quartier de Vanils à la forêt de Bouleyres ?

Pascal Lauber : C'est une bonne idée mais il sera difficile de traverser les prés des agriculteurs.

Bruno Raboud : Que se passe-t-il si on ne trouve pas de personnes pour compléter les commissions ?

Pascal Lauber : On ne peut pas imposer à une personne de devenir membre, mais on a de toute façon une obligation d'avoir ces commissions. On compte donc sur la bonne volonté des citoyens.

• REMERCIEMENTS

Pascal Lauber : Je ne vais pas terminer cette soirée sans prendre encore un peu de votre temps afin de faire quelques remerciements importants.

Je commencerai par celui que je vais adresser à Juliette Aegerter notre administratrice des finances



Chère Juliette,

Aujourd'hui, je ne vais pas parler de chiffres... enfin, pas trop — même si, avec toi, c'est toujours un peu inévitable !

Cela fait maintenant 9 ans que tu m'as dit oui et j'espère que tu ne le regrettes pas de l'avoir dit aussi vite. Pensez-vous ! entretien d'embauche à peine terminé que nous étions tous convaincu que c'était elle qu'il nous fallait. Du coup, mission m'est donnée de la recontacter. Ce que je n'ai pas hésité et je l'ai fait immédiatement soit lors de son retour à domicile... le lendemain tout était conclu.

9 ans que tu accompagnes notre commune avec rigueur, patience et un professionnalisme à toute épreuve. 9 ans à jongler avec les budgets, les factures, les délais... et parfois, il faut bien l'avouer, avec nos propres urgences de dernière minute.

Mais au-delà du quotidien, tu as aussi relevé des défis de taille. La mise en place du nouveau plan comptable MCH 2 — un chantier conséquent qui demandait précision, adaptation et beaucoup de rigueur. Et comme si cela ne suffisait pas, tu as également géré la dernière migration informatique, avec tout ce que cela implique de complexité, d'imprévis... et de patience.

On ne sait pas exactement si c'est ton sens de l'organisation, ton sang-froid ou une certaine forme de magie comptable... mais le résultat a toujours été le même : le travail était fait, et bien fait.

Au-delà des chiffres, c'est surtout ta présence qui a marqué ces années. Ta fiabilité, ton engagement et ton esprit d'équipe ont été précieux pour nous tous. Tu as su créer une relation de confiance, essentielle dans un domaine où la précision est reine.

Et puis, il y a toutes ces petites choses qu'on ne met pas dans un bilan : les échanges, les moments de complicité, et même ces petits instants où l'on essayait — parfois avec succès, parfois moins — de te faire rire malgré la pression des délais.

Aujourd'hui, c'est à notre tour de te dire merci. Merci pour ton travail, ta disponibilité, ta patience... et aussi, il faut bien le reconnaître, pour ta capacité à gérer nos "imprévis" avec autant de compréhension.

Nous te souhaitons le meilleur pour la suite, autant de réussite dans tes nouveaux projets... mais peut-être avec un peu moins de gros chantiers que tu as dû réaliser avec nous !

Encore merci pour ces 9 années, et surtout, bonne continuation.



La fin de législature est toujours un peu particulière car elle met fin pour les élus à une période qui a été souvent riches d'enseignements en tous genres.

Il me paraît fort utile de revenir en arrière afin de relater quelques projets qui ont été réalisés par nos soins et je commencerai par citer les exercices comptables qui ont tous été bénéficiaires ces 15 dernières années. Les budgets alloués ont toujours été scrupuleusement respecté n'affichant jamais plus de 2% d'écart.

Nous avons obtenu l'approbation de notre Plan d'aménagement local et avons quasiment terminé sa mise en œuvre. Nous avons fondé Mobul avec les communes de Bulle, Riaz et Le Pâquier dans le but d'amener les transports publics dans notre village et la desserte actuelle des 15 minutes est identique à ce qui se fait dans plusieurs villes de Suisse. La valorisation de la traversée du village a été rapidement effectuée et a permis la mise en place de la zone 30km heure et de refaire complètement la route du village ainsi que la place de l'Eglise. Nous avons ouvert deux salles de classe supplémentaires pour nos enfants et avons mis en place l'accueil extra-scolaire à midi. Ceci a nécessité l'achat d'un nouveau bâtiment et l'administration communale a déménagé dans de nouveaux locaux. La place jeux a complètement été refaite. Nous avons amélioré l'efficacité énergétique de nos bâtiments en posant des panneaux solaires et en changeant nos chauffages. L'éclairage public a été amélioré. Une déchetterie verte a été construite et la déchetterie ordinaire avait été bien améliorée avant de devoir passer une convention avec la ville de Bulle afin de remplir nos obligations légales. La mise en séparatif sera bientôt terminée et nous avons rénové une bonne partie de notre réseau d'eau.

Je ne reviendrai pas sur les nombreuses adaptations administratives et juridiques que nous avons mis en place ni sur les différentes démarches sociales entreprises. A côté de cela, s'ajoute encore tout le travail réalisé au sein des associations intercommunales en faveur du tourisme, des forêts, de la petite enfance, des seniors, du social, de la santé et du sport ainsi que notre présence dans plusieurs commissions de bâtisse.

J'oublie certainement certaines tâches et projets que nous avons réalisés, mais ceci vous démontre à quel point le conseil communal de ces dernières années a été investi pour le bien de ses citoyens et du village, tout en accompagnant son développement.

Il est également à relever que la commune de Morlon est une commune respectée et reconnue dans l'ensemble du district pour son engagement pour la région, mais aussi pour l'excellent travail qu'elle réalise. Si la tâche de conseiller ou conseillère est devenue pointue et difficile, le conseil communal de Morlon a toujours travaillé de manière unie, dans une bonne ambiance et où le respect entre collègues a régné sans discontinuer.

Si la situation est aussi bonne pour notre village, nous la devons à l'engagement de nos élus.

Vous connaissez mon goût pour les chiffres mais si je vous dis 7301 (jours), 1042 (semaines), 240 (mois) je ne pense pas que cela vous dit grand-chose. Vous ne serez pas plus avancé avec le chiffre 844 (sur les 1044 lundis). Pourtant je me souviens encore très bien de ce premier lundi où je faisais ta connaissance. Assis l'un à côté de l'autre avec un choix de dicastères nous motivant guère. Nous avons commencé par s'entendre sur le fait de laisser à l'autre le dicastère qui nous intéressait le moins. Pour moi ce fût l'instruction publique et pour toi le social et la santé. 5 ans après je me débarrassais du social et toi tu continuas jusqu'au bout avec ton instruction publique ; chapeau !

Ton engagement pour Morlon ne t'a jamais quitté. En 2011, tu as pu librement choisir tes dicastères et tu les as conservés jusqu'à maintenant. Tu as toujours assumé ton rôle de vice-syndic en te mettant pleinement à disposition pour le bien commun. A cela, s'ajoute ta fonction de président des mamans de jour et du foyer assumées depuis très longtemps alors qu'elle ne figure pas dans tes responsabilités d' élu. Je me suis promis de rester discret et ne voulant pas dévoiler ce soir les quelques anecdotes inévitables au sujet de notre très belle entente, tu es et tu resteras certainement la personne avec qui j'aurai passé le plus de lundis soir.

Engagement, rigueur et amabilité sont pour toi des principes intouchables. Ton savoir-faire dans de nombreuses situations ont été précieux pour notre commune et ce soir, je voudrais te remercier pour toutes ces qualités dont tu as fait preuve tout au long de tes 7301 jours de service en faveur de nos couleurs... Merci Patrick !



Je pense que tu te souviens, comme si c'était hier de ce fameux coup de fil, entre deux vagues de Coronavirus, d'un gars que tu ne connaissais pas et qui te proposait de t'engager pour la commune où tu avais élu domicile. Ce dernier ne pensait pas devoir affronter une autre vague mas ceci est une autre histoire. Après une petite hésitation, fortement intéressée par les dicastères proposés, tu acceptas avec plaisir ce nouveau défi.

Très rapidement motivée par la fonction, tu as foncé pour mettre en place la politique senior au sein de notre village tout en y participant activement. Ton côté artistique, enfin celui que l'on peut dévoiler en public, t'a amené à nous proposer la première pièce de théâtre sur notre territoire.

Ta sensibilité naturellement différente du bastion masculin, tout comme l'approche de certains problèmes, nous ont été fort utiles pour la résolution de ceux-ci. Ton esprit collégial n'aimant pas le conflit, voulant toujours aller de l'avant avec une solution ont été fortement appréciés tout au long de nos 5 ans de partage. Merci Laura !



Quant à toi... homme invisible de cette dernière assemblée, tu ne vas passer entre les gouttes. Contrairement à Laura, j'ai mis plus de temps à te convaincre de venir nous rejoindre. Je ne sais pas si c'était ton côté endurant qui ressortait déjà ou si c'était le fait que l'on n'était que deux anciens à rester siéger. Finalement Patrick avait convaincu sa candidate bien plus vite que moi...

Ce qui est sûr, c'est que tu n'as pas eu froid aux yeux en acceptant les dicastères car ils sont exposés à tous les avis de citoyens et ils correspondent à ceux où nous avons eu énormément de changements tout au long de ces années. Tu as dû prendre sur toi pour rester calme en toute occasion même si tes joues devenaient parfois rouges.

Ayant le sens des contacts humains, tu as toujours gardé le cap et pleinement assumé les responsabilités pour lesquelles tu t'étais engagé. Tu connaissais tes dicastères sur la pointe de tes doigts, ce qui facilitait bien nos tâches. Tout au long, de ces 15 dernières années, j'ai toujours pu compter sur toi en toutes occasions et je t'en suis infiniment reconnaissant. Merci Samuel !

Pascal Lauber : Comme il se doit, je ne voulais pas vous dire au revoir sans vous témoigner notre reconnaissance. Nous savons que vous voulez mettre à profit cette période de votre vie pour réaliser ce que vous n'avez jamais réellement réussi à faire jusqu'à présent : à savoir prendre du bon temps. Pour y parvenir, nous avons le plaisir de vous offrir ce petit présent.

Je vous souhaite de grands moments de bonheur auprès de vos conjoints, dans ce nouvel environnement et d'un repos bien venu après ces nombreux lundis. Vous l'avez bien mérité.

Pascal Lauber : Je ne vois plus de mains se lever. Il est 21h35 et nous pouvons clore cette Assemblée communale. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bon retour chez vous.



Pascal Lauber clôt cette assemblée à 21h35.